

L'ÉCHO

COMMUNAUTAIRE

le magazine des habitants du Sud-Est Manceau

n°86

avril 2024

Suivez-nous !



À LA LOUPE

Budget 2024 : une ambition retrouvée p.8



BIEN ACCOMPAGNÉ(E)

Déclaration d'impôts : France Services vous accompagne p.11



CÔTÉ FAMILLE

Crèche ou nounou ? Parents, informez-vous ! p.14

**SUD-EST
MANCEAU**
communauté

BRETTE-LES-PINS
CHALLES
CHANGÉ
PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE
SAINT-MARS-D'OUTILLÉ





AGIR POUR L'AVENIR

Une ambition retrouvée. Tel est le titre de l'article consacré au budget 2024 que vous pourrez lire dans ce magazine et qui illustre bien l'état d'esprit qui régit les différents projets en cours au sein de la Communauté de Communes. En effet, grâce à une gestion rigoureuse menée depuis le début du mandat et l'effort des contribuables, la capacité d'autofinancement du Sud-Est Manceau s'est nettement améliorée. Nous pouvons ainsi mettre en œuvre des projets structurants pour le territoire.

En matière d'enfance tout d'abord, un important travail de réorganisation a été effectué avec le Centre Rabelais pour permettre d'accroître le nombre de places disponibles en accueil de loisirs. Côté petite enfance, le nouveau multi-accueil communautaire de Changé a commencé à sortir de terre. Il proposera dès l'an prochain 50% de places supplémentaires par rapport à aujourd'hui et permettra par ailleurs de créer plus de connexions avec les assistant(e)s maternel(le)s du territoire en mettant à disposition des professionnel(le)s un espace commun où se retrouver.


En matière de loisirs, une réflexion a été initiée afin de déterminer si la réhabilitation de la piscine de Brette-les-Pins, actuellement hors d'usage, revêt un intérêt à l'échelle du territoire communautaire. Une enquête en ligne est en cours afin de recueillir vos attentes et habitudes ; je vous invite à y contribuer avant le 31 mai. Ses résultats alimenteront la réflexion de la Commission communautaire Sport, Culture, Tourisme concernant l'éventuelle poursuite de ce projet.

Sur le volet de l'aménagement du territoire, la Communauté de Communes accompagne Changé et Parigné-l'Évêque dans leur projet de requalification des centres-bourgs. Celui-ci passe par une phase d'étude qui prévoit des temps de concertation, dont certains ont déjà été réalisés courant avril. Il est important que le plus grand nombre d'entre vous participe à ces sollicitations, afin que nous bâtissions des stratégies de développement qui répondent pleinement à vos besoins.

Enfin, en matière d'environnement, vous vous verrez remettre tous gratuitement d'ici la fin de l'année un bac d'ordures ménagères et un composteur pour vous permettre de trier vos biodéchets. Les services travaillent activement au déploiement des solutions techniques qui nous permettront de vous accompagner le mieux possible dans la mise en place de ce nouveau geste de tri. Vous le voyez, l'action quotidienne du Sud-Est Manceau est résolument tournée vers l'avenir, avec le souci constant de répondre au mieux aux besoins des habitants. ☺

Nicolas Rouanet,
Président du Sud-Est Manceau

Bien à vous.



Magazine d'information édité par Sud-Est Manceau Communauté - rue des Écoles - CS 40015 - 72250 Parigné-l'Évêque. Courriel : contact@cc-sudestmanceau.fr.
Tél : 02 43 40 09 98 / Fax : 02 43 40 18 76.

Directeur de la publication : Nicolas Rouanet • Coordination : Cécile Hervé-Boscolo • Impression : Compo72, Le Mans • Tirage : 8 200 exemplaires • Création de la maquette : Émilie Gervais et Cécile Hervé-Boscolo • Mise en page : Cécile Hervé-Boscolo • Dépôt légal : à parution • Distribution : Médiapost et mairie Saint-Mars-d'Outilly • Rédaction : Émilie Gervais (p.3, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 16, 17 et 18), Cécile Hervé-Boscolo (p.4, 5, 6, 7, 10, 11, 14, 15 et 19) • Infographies et illustrations : Léane Billard (p. 20), Émilie Gervais (p.8 et 12) et Freepik (p.1 et 19) • Photographies : Communauté de Communes sauf Pays du Mans (p.6 a), Anthony Oblin (p. 16 b), Mairie de Brette-les-Pins (p.16 c) • Pictogrammes : Freepik et Icon-Icons.



Un geste pour la planète !

L'Écho Communautaire est imprimé sur un papier 100% recyclé fabriqué en France. Ce choix permet d'éviter l'utilisation de ressources en bois (matière première du papier vierge) et de produits chimiques (chlore, soufre, mercure...) utilisés pour blanchir le papier classique. Par ailleurs, sa production nécessite 2 à 5 fois moins d'eau et d'énergie que pour un papier traditionnel.

SOMMAIRE

04 VITE DIT, VITE LU

L'actualité du territoire en quelques mots

07 EN CHANTIER

Multi-accueil : le chantier est lancé !

08 À LA LOUPE

Budget 2024 : une ambition retrouvée

10 L'ANGLE ÉCO

Un tremplin pour les entrepreneurs

11 BIEN ACCOMPAGNÉ(E)

Déclaration d'impôts : France Services vous accompagne

12 TERRITOIRE DURABLE

Bientôt des communes Zéro déchet ?

Nouveaux équipements en déchetterie : quels impacts en 2023 ?

14 CÔTÉ FAMILLE

Crèche ou nounou ? Parents, informez-vous !

15 CITÉZARTS

Invitations au voyage

16 ICI, ON BOUGE

Agenda

3 questions à Élisabeth Barnabé, gérante de Parigné Cheval Aventures

3 questions à Pauline Cappoen, coordinatrice socio-culturelle au Centre François Rabelais

18 À VOTRE SERVICE

Dans les coulisses de Construisons enSEMble

19 J'AI TOUT COMPRIS

À quoi servent nos impôts ?

prochain numéro en juillet



LE TRI
+ FACILE





27 JANVIER 2024

Les élèves de chant lyrique de l'école de musique Cité-Zarts et de Sargé-lès-le-Mans présentent leur nouveau spectacle dans la salle Maloya à Parigné-l'Évêque. Un répertoire allant du baroque au jazz en passant par la chanson française qui séduit les spectateurs.



20 FÉVRIER 2024

Le Relais Petite Enfance et les multi-accueils communautaires organisent, au Centre Rabelais, une conférence sur la façon d'expliquer la mort et le deuil aux enfants, plébiscitée par une quarantaine de parents et professionnels en recherche de réponses.



FÉVRIER-MARS 2024

Le secteur Enfance du Centre Rabelais propose une nouvelle fois de nombreuses activités pendant les vacances d'hiver. Au programme : chasse aux trésors, activités créatives autour du pop-art, création d'animaux fantastiques...

À Brette-les-Pins, les élèves se produisent devant une salle comble. La musique à l'anglaise est à l'honneur de Purcell à Adèle en passant par Dowland et Genesis. Un programme varié qui séduit le public venu nombreux.



16 MARS 2024

 Plus d'infos en vidéo sur www.cc-sudestmanceau.fr



Une quarantaine d'élus locaux et partenaires financiers sont réunis pour célébrer le lancement de la construction du multi-accueil communautaire à Changé. L'ouverture est programmée pour 2025 et la structure pourra accueillir jusqu'à 30 enfants.



25 MARS 2024

SUD-EST MANCEAU
communauté

BRETTE-LES-PINS
CHALLES
CHANGÉ
PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE
SAINT-MARS-D'OUTILLÉ





RECYCLERIE À L'ÉTUDE

L'été dernier, vous avez été 1 450 à participer à l'enquête sur le projet

de recyclerie en Sud-Est Manceau. Une consultation riche d'enseignements dont vous pouvez retrouver les résultats en ligne sur le site de la Communauté de Communes. En partenariat avec la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois, la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau a donc lancé une étude d'opportunité dont les résultats seront présentés au Conseil Communautaire en fin d'année 2024. Grâce à cet éclairage, les élus communautaires pourront se prononcer sur la poursuite ou non du projet et lancer le cas échéant une étude de faisabilité en 2025.



Consultez les résultats de l'enquête grand public sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Actualités ».



AIDE AU NUMÉRIQUE

Vous avez besoin d'aide pour utiliser votre ordinateur,

comprendre le fonctionnement de certains logiciels, paramétrer votre téléphone portable, etc ? David Ezzo-Elokan, conseiller numérique du Sud-Est Manceau, vous apporte une aide gratuite pour tous usages liés au numérique. Il effectue des permanences dans les 5 communes du territoire : à Brette-les-Pins les vendredis de 15h à 18h ; à Changé les mardis de 9h à 12h, mercredis de 13h30 à 18h et jeudis de 15h à 17h ; à Challes les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h ; à Parigné-l'Évêque les lundis de 9h à 12h et de 15h à 17h et les mardis de 15h à 18h ; à Saint-Mars-d'Outille les mercredis de 9h à 12h.



Infos et prise de rendez-vous au 02 43 40 50 54 ou à david.esso-elokan@sarthe.fr.

C'EST VOUS QUI LE DÎTES !

LE COUVERCLE DE MA POUBELLE DE COLLECTE SÉLECTIVE S'EST CASSÉ. QUE DOIS-JE FAIRE POUR QU'IL SOIT REMPLACÉ ? MON VOISIN QUANT À LUI, A VU SA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES ABÎMÉE SUITE AU PASSAGE DU CAMION DE RAMASSAGE. QUE DOIT-IL FAIRE LUI AUSSI ?



Les bacs de collecte sélective – autrement dit les poubelles jaunes – sont des contenants fournis par la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau à tous ses habitants. Si votre bac est abîmé, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un échange de contenant au siège de la Communauté de Communes rue des écoles à Parigné-l'Évêque. Vous n'avez pas besoin d'appeler au préalable ni de prendre rendez-vous ; il vous suffit de vous présenter durant les horaires d'ouverture de l'hôtel communautaire, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec votre bac endommagé. Si cela est possible, l'agente d'accueil vous fournira uniquement la pièce de rechange nécessaire (par exemple une roue ou un couvercle) ; si le bac doit être intégralement remplacé, elle vous remettra votre nouveau bac et enregistrera son numéro sur votre fiche individuelle informatisée créée à l'occasion de la mise en place du pass déchetterie. Si vous n'avez pas encore fait faire votre pass déchetterie, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de prouver votre appartenance

au territoire communautaire. Le problème concerne votre contenant d'ordures ménagères ? Dans ce cas, ne le rapportez pas à la Communauté de Communes. Appelez l'accueil au 02 43 40 09 98 ou écrivez un mail à communaute.sudestmanceau.com en précisant la date à laquelle il a été cassé et les circonstances de l'incident, éventuellement accompagnées de photographies. Si votre bac a été endommagé par les services de collecte, la Communauté de Communes vous mettra en relation avec le prestataire qui, après visionnage de son système vidéo et enquête auprès des rippeurs, remplacera votre bac à ses frais s'il est effectivement responsable. Si ce n'est pas le cas, vous devrez changer vous-même votre bac. N'oubliez pas ! Pour limiter la casse, évitez de mettre des déchets trop lourds dans votre bac, surtout s'il n'est pas labellisé NF.




Envoyez-nous vos questions via le formulaire « Nous écrire » sur www.cc-sudestmanceau.fr.



PROJET PISCINE : DONNEZ VOTRE AVIS

La Communauté de Communes du Sud-Est Manceau et la mairie de Brette-les-Pins mènent actuellement une réflexion autour d'un projet de réhabilitation de la piscine de Brette-les-Pins. Afin de mieux connaître vos habitudes et vos attentes, une enquête en ligne est ouverte jusqu'au 31 mai 2024. D'avance merci pour votre contribution !

 Répondez à l'enquête sur www.cc-sudestmanceau.fr/projet-piscine-donnez-votre-avis

PAROLE D'ÉLU(E)



« Les Petites et Moyennes Entreprises sont des employeurs primordiaux pour le territoire. En leur proposant des parcelles adaptées à la taille de leurs besoins, la Communauté de Communes permet à des artisans et prestataires de service du Sud du territoire de s'installer dans un local hors de leur domicile, tout en restant au plus près de leurs clients. »

Alain Brionne,
vice-Président en charge du Développement économique.



OÙ DORMIR ?

Vous recevez de la famille ou des amis en grand nombre et ne savez pas où les loger ? Rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes pour découvrir l'offre d'hébergements du territoire. Gîtes de grande taille, chambres d'hôtes, hôtel, les possibilités sont nombreuses et les prestations proposées variées. Il ne vous reste plus qu'à choisir !

 Infos sur [cc-sudestmanceau.fr](http://www.cc-sudestmanceau.fr) rubrique « Tourisme », « Dormir ».



PARCELLES DISPONIBLES

Vous êtes un artisan ou une société de prestation de services et vous recherchez une parcelle de petite surface pour y installer vos locaux professionnels ? La Zone Artisanale de Saint-Mars-d'Outillé propose des terrains allant de 400 à 800 m² découpés à la demande, pour un tarif de 15€ TTC / m². Les travaux de réseaux, voirie et viabilisation auront lieu de juin à octobre 2024, les parcelles seront donc aménageables par les acheteurs dès l'automne. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà contacter Céline Fourmy, chargée de développement économique du Sud-Est Manceau.

 Infos auprès de Céline Fourmy au 06 26 34 46 00 ou par mail à cfourmy@sudestmanceau.com.



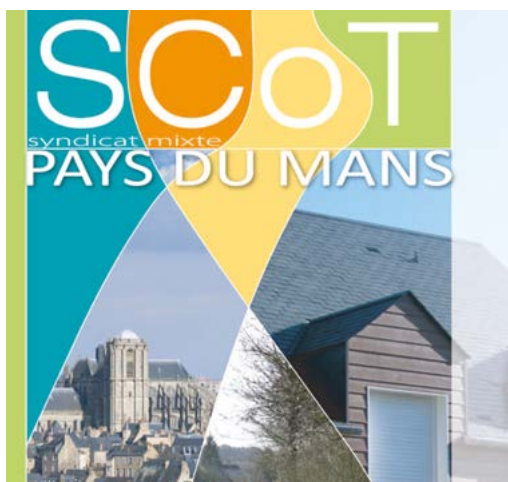
CHARTRE FORESTIÈRE

La Communauté de Communes du Sud-Est Manceau conduit actuellement une étude avec le cabinet conseil MTDA pour la rédaction d'une charte forestière. Son objectif ? Concilier les intérêts de tous les utilisateurs (propriétaires du foncier boisé, randonneurs, chasseurs...) afin de définir un ensemble de bonnes pratiques permettant une gestion durable de la forêt passant par une exploitation nécessaire de la ressource boisée, des actions de lutte contre la propagation des incendies, mais aussi un programme d'animations à destination du grand public. Vous êtes propriétaire d'une parcelle boisée ? Vous allez prochainement être contacté(e) par le cabinet conseil pour un échange. Si vous n'avez pas été contacté(e) et que vous souhaitez participer, faites-vous connaître auprès de la Communauté de Communes.

 Infos auprès de Sophie Rychlicki au 06 19 67 46 92 ou par mail à ort@sudestmanceau.com.

DU CÔTÉ DE NOS PARTENAIRES

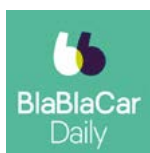
LE PAYS DU MANS, SYNDICAT MIXTE DONT FAIT PARTIE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-EST MANCEAU, A POUR MISSION D'ACCOMPAGNER SES COLLECTIVITÉS MEMBRES SUR DES SUJETS STRATÉGIQUES. IL EST NOTAMMENT EN CHARGE DE L'ÉLABORATION ET DU SUIVI DU SCHEMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE.



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique qui a pour objectif d'établir, à l'échelle d'un bassin de vie, un projet de territoire à long terme (environ 20 ans) en matière d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement... Ce document est très important puisqu'une fois voté, il impose un cadre réglementaire auquel doivent se conformer les Plans Locaux d'Urbanisme établis par les communes ou les intercommunalités pour fixer les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. En Sud-Est Manceau, le SCoT est établi au niveau du Pays du Mans, auquel la Communauté de Communes est rattachée comme 5 autres intercommunalités sarthoises. Le SCoT actuellement en vigueur a été approuvé en 2014 et prévoyait des orientations stratégiques à l'horizon 2030.

10 ans plus tard, le Pays du Mans relance une grande concertation afin de travailler sur son développement stratégique à l'horizon 2050. Le nouveau SCoT intégrera tout un volet environnemental, avec des objectifs en matière d'Air d'Énergie et de Climat (AEC) ; on parle donc de SCoT-AEC. Travailler à un développement urbanistique respectueux de la santé et du bien-être des habitants tout en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique et énergétique, tels sont les enjeux auxquels doivent faire face les élus du Pays du Mans. Désireux d'associer les habitants à cette démarche de réflexion, ils invitent ceux qui le souhaitent à faire entendre leur voix grâce aux différents dispositifs mis en œuvre : réunions publiques, registres disponibles dans les hôtels communautaires, site internet dédié, envoi d'un mail à scot@paysdumans.fr ou d'un courrier au Pays du Mans (à l'attention de Monsieur le Président – Concertation liée à la démarche SCoT-AEC – Pays du Mans – 15-17 rue Gougeard – 72015 Le Mans).

 Informations sur www.registre-dematerialise.fr/5303.



KLAXIT DEVIENT BLABLACAR

L'application de covoiturage des trajets quotidiens Klaxit, dont la Région Pays de la Loire est partenaire, vient de fusionner avec l'application BlaBlaCar Daily. Une opportunité pour les utilisateurs du service de trouver plus de covoitureurs avec qui partager ses trajets ! En tant que conducteur, les trajets sont indemnisés par la Région 0,75€ entre 5 et 17 km puis 0,10€ par kilomètre supplémentaire dans la limite de 2€. Les passagers, eux, bénéficient de la gratuité grâce à une double prise en charge de la Région et du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe. Un bon plan pour la planète et pour le porte-monnaie !

 Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily sur blablacardaily.com



UNE APP' POUR LES CYCLISTES

Geovelo est une application mobile gratuite à destination des usagers du vélo. Elle permet de trouver les meilleurs itinéraires à vélo en privilégiant les pistes cyclables, en évitant les zones dangereuses et en s'adaptant au type de vélo utilisé (classique, électrique, cargo, etc.). Geovelo est aussi une plateforme qui permet aux collectivités, à l'aide des remontées d'information des trajets effectués à vélo par les utilisateurs de l'application, de mieux comprendre les déplacements à vélo et d'améliorer les réseaux et aménagements cyclables.

 Téléchargez l'application Geovelo sur geovelo.app/fr

MULTI-ACCUEIL : LE CHANTIER EST LANCÉ !

DEPUIS DÉBUT MARS, LE TERRAIN VOISIN DU CENTRE SOCIOCULTUREL FRANÇOIS RABELAIS FOURMILLE D'ACTIVITÉ. LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE MULTI-ACCUEIL COMMUNAUTAIRE À CHANGÉ A EN EFFET DÉBUTÉ. UN CHANTIER D'ENVERGURE QUI SERA L'UN DES INVESTISSEMENTS PHARES DU MANDAT 2020-2026.

« Notre territoire se caractérise par un fort dynamisme démographique, qui se traduit entre autres par des besoins accrus en modes de garde. En parallèle de ce constat, un audit réalisé il y a plusieurs années révélait que le bâtiment actuel du multi-accueil de Changé n'était plus adapté. Il apparaissait donc nécessaire d'agir pour répondre aux besoins de la population, en complément de l'offre de garde collective et individuelle privée », indique en préambule Sonia Lebeau, vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse. Ainsi, malgré le contexte inflationniste, les élus communautaires ont décidé de lancer la construction d'un nouveau bâtiment. « Tout le projet a été examiné à la loupe pour optimiser au maximum les investissements réalisés en garantissant les meilleures conditions d'accueil possibles aux enfants », complète Jean-Pierre Lepetit, vice-Président en charge des Travaux.

« Tout le projet a été examiné à la loupe pour optimiser au maximum les investissements. »

Ouvert et coloré

Sur une surface de 570 m² de plain-pied, les nouveaux locaux se décomposeront en 2 bâtiments reliés par une salle de vie.

Ils comprendront à la fois des espaces dédiés au personnel – bureaux, salle de réunion, vestiaires, locaux d'entretien, cuisine – et les espaces dédiés à l'accueil des enfants à proprement parler avec salles d'activités, dortoirs et salles de change. « 2 grands principes régissent notre proposition architecturale : d'abord l'importance des ouvertures, pour faire entrer la lumière et communiquer intérieur et extérieur », commence Laurence Dumont, l'architecte du projet. « Ensuite, la place essentielle accordée à la couleur. Nous avons fait le choix de teintes dynamiques qui se déclineront sur les murs, sur les « ballons » d'isolation en plénum au plafond, sur le vitrage en Danpalon, sur les éléments de signalétique... La couleur est importante pour développer les comportements moteurs et favoriser l'autonomie », poursuit-elle.

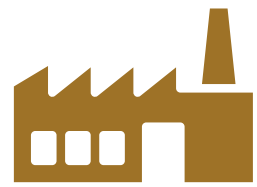
Un chantier d'une année

Le chantier durera un an. Aménagement de la voirie et des réseaux, gros œuvre, ravalement, étanchéité, menuiseries, isolation, sols, peintures, électricité, chauffage, plomberie et mobilier seront réalisés, en amont de l'équipement du bâtiment et du déménagement du matériel. « Le suivi du chantier est assuré par un groupe d'élus issus de différentes commissions, ce qui permet nous permet d'avoir un regard complémentaire et d'être plus efficaces », affirment Sonia Lebeau et Jean-Pierre Lepetit. À terme, le multi-accueil disposera de 30 places, contre à peine 20 actuellement. Il ouvrira ses portes courant 2025. 🗨️



1 985 000 €

c'est le montant total TTC du plan d'investissement relatif à la construction du nouveau multi-accueil. La part financée par le Sud-Est Manceau s'élève à 27%.



14

entreprises travaillent à la construction du bâtiment conçu par le cabinet Atelier BD d'Architectes.



isolation

le bâtiment sera très performant au niveau de l'isolation thermique et acoustique. Des panneaux photovoltaïques pourront être ajoutés.





12 566 523 €
de budget pour la section de fonctionnement dédié aux dépenses courantes.



6 269 462 €
de budget dédié aux projets d'investissement en 2024.



s'informer

Consultez le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Institution », « Budget ».

BUDGET 2024 : UNE AMBITION RETROUVÉE

LE 19 MARS DERNIER, LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LES ÉLUS ONT VALIDÉ LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2023 ET ADOPTÉ LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE 2024, EN SOULIGNANT LES EFFORTS D'OPTIMISATION DES DÉPENSES DE LA COLLECTIVITÉ DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT.

Depuis 2021, un travail important est réalisé par les élus et les services communautaires pour optimiser les dépenses de la collectivité et ainsi augmenter sa capacité à investir. Bien que difficile, la hausse de la fiscalité l'année passée a également permis de sécuriser la section de fonctionnement. Ce double effort permet à la Communauté de Communes de constater cette année un excédent de fonctionnement reporté de 2 528 865,30 € qui lui donne un peu plus de visibilité et d'aisance financière. Car Nicolas Rouanet, Président de la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau, l'affirme : « *Nous avons vocation à porter des projets à dimension communautaire. Pour cela, c'était important de rétablir notre capacité d'investissement tout en diminuant le taux d'endettement du Sud-Est Manceau* ».

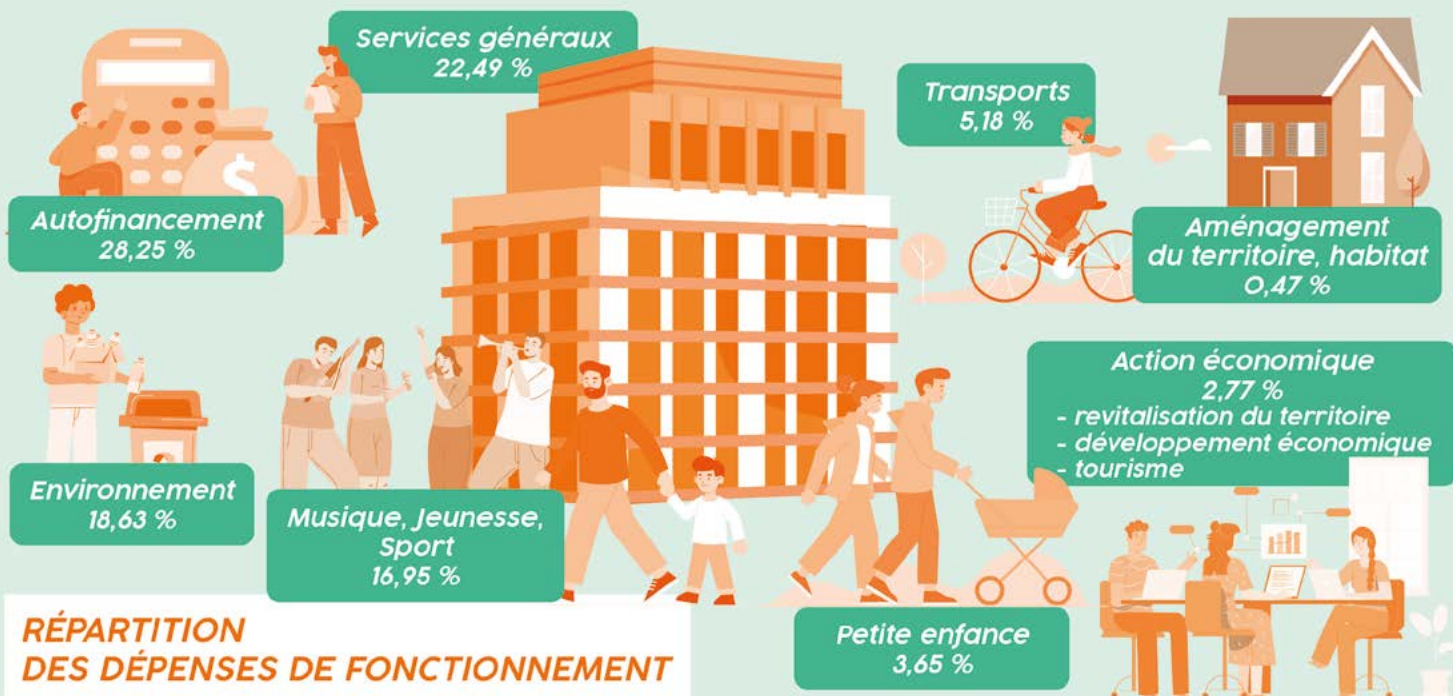
Des recettes stables

Indispensables au bon fonctionnement des services communautaires, les recettes de fonctionnement devraient s'élever cette année à 12 566 523,35 €, légèrement plus qu'en 2023 (+ 0,13%). L'origine

de ces recettes est diverse mais une grande partie provient des impôts. Les élus n'ont, cependant, pas souhaité, cette année, réviser les taux de fiscalité directe locale qui restent donc à 25,43% pour la Contribution Foncière des Entreprises (CFE), 10,20% pour la taxe d'habitation, 2% pour le foncier bâti, 3,58 % pour le foncier non-bâti et 11,40 % pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La fiscalité locale représente à elle seule 41% des recettes. Viennent ensuite les dotations versées par l'État pour stabiliser les budgets locaux et réduire les inégalités entre les collectivités, et notamment la Dotation Générale de Fonctionnement qui correspond à 13% des recettes pour un montant de 702 000 €, et les recettes d'exploitation à hauteur de 966 512 €.

Une hausse de près de 10 % des dépenses

Malgré une gestion attentive, les charges de la collectivité, particulièrement le budget Déchets, sont, cette année encore, impactées par l'inflation, notamment sur les dépenses d'énergies et



de carburants. Certaines compétences communautaires voient également leur budget augmenter, par souci d'amélioration du service. La Petite Enfance-Enfance-Jeunesse, dans le cadre de la délégation au Centre François Rabelais, voit ainsi son budget allongé de 40

« **Nous avons vocation à porter des projets à dimension communautaire. Pour cela, c'était important de rétablir notre capacité d'investissement tout en diminuant le taux d'endettement du Sud-Est Manceau.** »

000 € mais aussi la voirie communautaire (50 000 €) et le développement touristique, permis grâce à l'instauration d'une taxe de séjour depuis le 1^{er} janvier 2024. Suite à la restructuration des syndicats de rivière et à l'augmentation des travaux sur les cours d'eau, le budget Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations double également pour atteindre 61 550 €. Toutes hausses comprises, les dépenses de fonctionnement devraient s'élever en 2024 à 12 566 532,35 €.

Un faible endettement qui permet la mise en place de projets

Cette bonne gestion permet d'envisager l'avenir avec un peu plus de souplesse. La capacité de désendettement de la Communauté de Communes est abaissée à 1,6 an, bien loin du seuil d'alerte fixé à 12 ans ou de la moyenne nationale de 5,5 ans. C'est notamment ce chiffre qui permet d'évaluer la capacité d'investissement de la collectivité et qui a permis de financer le nouveau multi-accueil communautaire à Changé, dont les travaux ont commencé en mars. Autre investissement important à la charge de la Communauté de Communes cette année : la mise en place du compostage généralisé imposé par le législateur et de la conteneurisation des ordures ménagères. L'achat des différents bacs représente un coût global de 830 000 € dont plus de 80 % reste à la charge du Sud-Est Manceau. ●



3 QUESTIONS À...

NICOLAS ROUANET, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VOUS AVEZ PRÉSENTÉ UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE. DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le PPI est un outil de pilotage à la fois financier et politique. Il dresse la liste des projets, leur coût ainsi que les financements attribués. Cela permet aux élus communautaires de mieux évaluer leur impact sur le budget. Construit sur une période de 5 ans, il est actualisé et ajusté chaque année. Il s'agit donc d'un véritable outil de gestion financière qui permet également de faire des arbitrages quand cela est nécessaire.

QU'EST-CE QUI RESSORT DE CE PPI ?

Notre PPI est en cohérence avec notre projet de territoire validé au début du mandat. On y retrouve bien les trois piliers du développement durable. En matière d'environnement, nous avons inscrit le projet de recyclerie qui a fait l'objet d'une étude auprès de la population l'été dernier ou encore le renouvellement des colonnes d'apport volontaire. La construction du multi-accueil de Changé ainsi que le soutien aux projets touristiques correspondent au volet social. La mobilité n'est pas en reste avec un investissement constant sur la voirie communautaire et les liaisons douces. Nous travaillons aussi, par exemple, à l'entretien du patrimoine communautaire avec notamment un projet de réfection des toitures.

LE CONSEIL A ÉGALEMENT VOTÉ DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME. DANS QUEL BUT ?

Habituellement, les autorisations de dépenses d'investissement concordent avec le principe de l'annualité budgétaire. Dans le cadre d'un PPI, il est possible de planifier la mise en œuvre d'investissements sur plusieurs années. Ainsi, nous avons validé deux autorisations de programme : l'une pour la construction du multi-accueil communautaire pour un coût estimé de 1 985 000 € répartis sur 2024 et 2025, l'autre pour la réalisation de deux voies douces pour un montant de 2 319 000 € sur deux ans également. Ces autorisations feront l'objet d'un suivi régulier et seront modifiées si nécessaire pour correspondre à la réalité.

UN TREMPLIN POUR LES ENTREPRENEURS

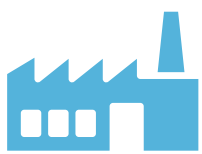
LE 22 FÉVRIER DERNIER, DANS LES LOCAUX DE CITÉZARTS À PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE, 4 ENTREPRENEURS DU SUD-EST MANCEAU SE VOYAIENT OFFICIELLEMENT REMETTRE UN PRÊT D'HONNEUR ACCORDÉ PAR LE RÉSEAU INITIATIVE SARTHE POUR SOUTENIR LEUR CRÉATION OU LEUR REPRISE D'ENTREPRISE.



tous 28 000€ de prêts d'honneur de la part du Réseau Initiative Sarthe, sur les 88 000€ au total dont ont bénéficié des entrepreneurs du territoire en 2023. Association de chefs d'entreprises soutenue financièrement par les collectivités dont le Sud-Est Manceau, Initiative Sarthe a vocation à aider les porteurs de projet à créer ou reprendre une entreprise et à pérenniser les sociétés créées.

Prêt et parrainage

« Le dispositif fonctionne, puisque le taux de pérennité des entreprises soutenues par Initiative Sarthe à 3 ans est de 86% », se félicite Pascal Joubert. Au-delà du coup de pouce financier, qui passe par l'octroi de prêts à taux zéro, le parrainage a une place prépondérante dans l'accompagnement proposé. « Il est important d'avoir une complémentarité entre le parrain et l'entrepreneur pour que l'action du parrain soit efficace. Par exemple, un entrepreneur plutôt orienté marketing a tout intérêt à avoir un parrain plutôt gestionnaire pour lui apporter une autre vision, sans jamais oublier que celui-ci n'est pas le maître à bord et que le patron reste l'entrepreneur », complète-t-il. Les 4 entrepreneurs présents ce soir-là sont en tout cas unanimes : Initiative Sarthe est une vraie chance pour les créateurs d'entreprises. ☺



6

entreprises ont été accompagnées par Initiative Sarthe en Sud-Est Manceau en 2023.

En présence d'élus communautaires et de membres du réseau Initiative Sarthe, Marie Leloup, créatrice de Chez Baboo, Clément Beauger, dirigeant d'Éco Thermique Confort, Clément Dupont, fondateur des Jardins Coquets et Anna Gallay et Pierre-Emmanuel Roux, co-dirigeants de Coclicot, ont présenté leur entreprise et symboliquement reçu à eux



88 000 € de prêts d'honneur accordés par Initiative Sarthe en Sud-Est Manceau en 2023.

Chez Baboo

- Dirigeante** : Marie Leloup
- Activité** : micro-crèche pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 0 à 6 ans dans une ambiance moderne, cosy et respectueuse de l'environnement.
- Lieu** : 8 rue des Chênes, Changé
- Infos** : 06 89 31 49 28 / www.chezbaboo.fr

Les Jardins Coquets

- Dirigeant** : Clément Dupont
- Activité** : entretien des espaces verts et aménagements paysagers (clôture en matériaux variés, création de massifs, aménagement de terrasses...).
- Lieu** : Le Clos, Parigné-l'Évêque
- Infos** : 07 83 02 79 30 / jardinscoquets.fr



29

c'est le nombre d'emplois directs créés ou maintenus par les 6 entreprises soutenues.

Éco Thermique Confort

- Dirigeant** : Clément Beauger
- Activité** : reprise de l'entreprise Chevallier ; installation et entretien en plomberie, électricité et chauffage. Équipe de 3 personnes.
- Lieu** : ZAC du Ruisseau, Parigné-l'Évêque
- Infos** : 02 43 75 99 34

Coclicot

- Dirigeants** : Anna Gallay et Pierre-Emmanuel Roux
- Activité** : création de lingerie menstruelle inspirée des années 60 qui conjugue écologie et élégance.
- Lieu** : 11 rue Ronsard, Changé
- Infos** : 06 51 86 44 40 / facebook.com/coclicot.culotte.menstruelle



DÉCLARATION D'IMPÔTS : FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE

TEMPS FORT DE LA VIE ADMINISTRATIVE DES MÉNAGES CHAQUE ANNÉE, LA DÉCLARATION D'IMPÔTS SUSCITE SOUVENT DES QUESTIONNEMENTS, PARFOIS DES DIFFICULTÉS. L'ESPACE FRANCE SERVICES DU SUD-EST MANCEAU SE TIENT PRÊT À VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE FORMALITÉ.

« Chaque année, nous constatons un pic de fréquentation de l'Espace France Services au moment de la déclaration de l'impôt sur le revenu », indique Nathalie Morgant, Conseillère déléguée en charge de l'Espace France Services. Une tendance particulièrement marquée en 2023 où la déclaration d'impôts s'est doublée de la déclaration des biens immobiliers. « Cette année, cette formalité n'est plus à faire mais nous nous sommes tout de même préparées à accueillir un public nombreux », indique Laurence Hubert, coordinatrice de l'Espace France Services.

Des créneaux dédiés

Un nombre plus important d'agents a été mobilisé pour pouvoir proposer des créneaux supplémentaires de rendez-vous durant les horaires d'ouverture du service. Par ailleurs, un technicien des impôts effectuera plusieurs permanences afin d'accompagner les personnes ayant des demandes plus complexes. « Que ce soit avec une conseillère France Services ou un technicien des impôts, il faut obligatoirement prendre rendez-vous », prévient Laurence Hubert. Le rendez-vous auprès du technicien des impôts peut se prendre directement depuis votre espace personnel sur le site internet des impôts via l'onglet « contact et rendez-vous », ou auprès de l'Espace France Services qui fera cette manipulation en ligne pour vous.

Préparer son rendez-vous

Pour toujours mieux vous accompagner, les agents France Services ont suivi

une formation spécifique sur les impôts. « L'Espace France Services a cependant vocation à accompagner les démarches

« **Que ce soit avec une conseillère France Services ou un technicien des impôts, il faut obligatoirement prendre rendez-vous.** »

de 1^{er} niveau. Si votre demande est plus complexe, nous pourrions vous réorienter vers le bon interlocuteur ou appeler nos contacts dédiés au sein de la Direction des Impôts pour obtenir une réponse pour vous », rappelle la coordinatrice. Lors de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre numéro fiscal ou bien d'une adresse mail ou d'un numéro de téléphone si vous n'avez pas encore de compte sur le site des impôts, et de tout élément à rentrer dans votre déclaration qui ne soit pas déjà pré-saisi (comme les salaires) par l'administration fiscale, à l'image des crédits d'impôts par exemple. ●



330

démarches ont été accompagnées par les agents France Services en mai et juin 2023 contre en moyenne 230 démarches mensuelles.



6 juin 2024

c'est la date limite de déclaration en ligne des revenus 2023.



en ligne

La déclaration d'impôts en ligne tend à devenir la norme. France Services peut toutefois vous aider sur la version papier et/ou vous imprimer un récépissé.

MA COMMUNE ZÉRO DÉCHET



RÉDUIRE



ENGAGER



TRIÉ

BIENTÔT DES COMMUNES ZÉRO DÉCHET ?



ressources

Un centre de ressources est mis à la disposition de chaque commune pour les accompagner dans leurs actions.



label

3 niveaux de labellisation sont possibles : de 40 à 50 points, de 51 à 75 points, plus de 75 points.



1 an

C'est la durée de validité de la labellisation, qui sera renouvelable chaque année.

EN ASSOCIATION AVEC LE PAYS DU MANS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-EST MANCEAU VIENT DE LANCER UN DÉFI UN PEU PARTICULIER À SES COMMUNES MEMBRES : S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ D'ÉCO-EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE DÉCHETS.

L'idée de créer un label « Commune Zéro déchet » est née au cours de l'année 2023. Le projet a été co-construit par Adeline Thévenin, chargée de mission économie circulaire et déchets au Pays du Mans et Anne Patault, chargée de mission transition écologique à la Communauté de Communes. « *Notre envie était de*

« **Notre envie était de faire connaître et valoriser [...] des actions en faveur de la réduction et de la gestion des déchets.** » »

faire connaître et valoriser les communes engageant ou ayant engagé des actions en faveur de la réduction et de la gestion des déchets », indique Nicolas Rouanet, Président du Sud-Est Manceau, également vice-Président économie circulaire et déchets au Pays du Mans.

En quoi consiste le défi ?

Sur la base du volontariat, les communes engagées sélectionnent une liste d'actions. Quatre grands axes ont été retenus dont certains se divisent en sous-catégories : les biodéchets (gaspillage alimentaire et déchets verts), le tri, l'éco-exemplarité (la réduction des

déchets, l'allongement de la vie des produits et l'événementiel) ainsi que l'engagement des citoyens et des acteurs locaux. Chaque commune participante s'engage, à minima, dans une action par axe et par sous-axe. Toutes peuvent ensuite être conseillées et accompagnées par le Pays du Mans ou la Communauté de Communes pour assurer la mise en œuvre des actions retenues. « *Chaque année, lors d'une cérémonie officielle de remise de label, nous valoriserons les actions mises en place par chacune* », explique Anne Patault. Trois niveaux de labellisation seront proposés, en fonction du nombre de points obtenus, le minimum nécessaire étant fixé à 40 points sur 100. Les candidatures sont ouvertes pour cette première édition jusqu'au 30 avril.

Une démarche globale

« *L'opération s'inscrit dans un cadre plus large de réduction des déchets, thématique dans laquelle s'engagent au quotidien le Pays du Mans et la Communauté de Communes* », rappelle Denis Herraux, vice-Président Environnement au Sud-Est Manceau. Outre la gestion de la collecte et du traitement des déchets en porte à porte, points d'apport volontaire ou déchetteries, la Communauté de Communes travaille également sur plusieurs projets de prévention auprès de la population locale, notamment auprès des jeunes. Le Pays du Mans œuvre davantage auprès des collectivités, établissements scolaires et des entreprises. 🌱



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS EN DÉCHETTERIE : QUELS IMPACTS EN 2023 ?

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE CHANGEMENT POUR LES DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES : MISE EN PLACE DES PASS, LIMITATION DU NOMBRE DE PASSAGES ET ACHAT D'UN COMPACTEUR POUR LE SITE DE PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE. QUEL BILAN EN TIRER APRÈS UN AN DE FONCTIONNEMENT ?

Ouvertes du lundi au samedi à l'ensemble du territoire, les 4 déchetteries communautaires ont vu récemment leur fonctionnement modifié. « *Nous souhaitons, d'une part, fluidifier le trafic en déchetterie en limitant l'accès aux seuls habitants mais également diminuer les coûts de fonctionnement* », explique Denis Herraux, vice-Président en charge de l'Environnement. Deux actions prioritaires avaient donc été retenues par le Conseil Communautaire : l'installation de barrières avec un accès par badge en déchetterie et l'achat d'un compacteur permettant de diminuer les rotations des bennes.

Un bilan très positif pour les pass

Si la mise en place des badges avait pu susciter des inquiétudes quant à la limita-

tion du nombre de passage, les statistiques de 2023 montrent que 95% des particuliers équipés d'un pass n'ont eu recours qu'à leurs 18 passages annuels ou moins. 4% ont utilisés les 10 passages supplémentaires gratuits proposés. Le nouveau système a également permis de mieux comprendre la fréquentation de chacun des 4 sites par heure : quels les plus fréquentés ou quel site est visité prioritairement selon la commune d'origine. Autant d'informations qui permettent une connaissance plus fine des passages des particuliers, entreprises et associations du territoire.

Plus de 11 000 € d'économies

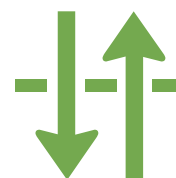
Fin 2022, la Communauté de Communes a également fait l'acquisition d'un compacteur électrique pour la déchetterie de Parigné-l'Évêque. Grâce à son rouleau de 2 300 kg, il écrase les déchets pour assurer un remplissage optimal des bennes et ainsi diminuer le nombre de rotations de celles-ci. Quatre bennes sont concernées : les encombrants, la ferraille, les cartons et le bois. Le plus gros gain financier revient au compactage des cartons qui a permis une diminution de 60% des rotations et une économie de 6 000 €. Les rotations de ferraille ont diminué de 37,50 %, celles de bois de 22% et celles des encombrants de 20%, soit une économie supplémentaire de 5 500 €.

« 95% des particuliers équipés d'un pass n'ont eu recours qu'à leurs 18 passages annuels ou moins. »



7 113

c'est le nombre de foyers désormais équipés d'un pass en Sud-Est Manceau.



55 000

C'est le nombre de passages comptabilisés en déchetteries en 2023.



horaires

Les pics d'activités des déchetteries ont lieu de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 15h00.





CRÈCHE OU NOUNOU ? PARENTS, INFORMEZ-VOUS !



CAF

La Caisse d'Allocations Familiales soutient techniquement et financièrement le Relais Petite Enfance dans sa mission de guichet unique.



2

animatrices à l'écoute des familles : Karine Gasnerie et Amélie Besnard.



s'informer

contactez le Relais petite enfance au 02 43 40 19 01 ou à relaispetiteenfance@sudestmanceau.com.

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU SUD-EST MANCEAU VIENT D'ACQUÉRIR UNE NOUVELLE MISSION : CELLE DE GUICHET UNIQUE D'INFORMATION SUR TOUS LES MODES DE GARDE, INDIVIDUELS ET COLLECTIFS, DES ENFANTS DE 0 À 3 ANS. UNE MESURE DE SIMPLIFICATION QUI VISE À AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS.

Jusqu'à présent, le Relais Petite Enfance recevait surtout les parents recherchant un(e) assistant(e) maternel(le), tandis que les familles qui souhaitaient un

rendez-vous avec le Relais permet de poser les caractéristiques de chaque solution, ses avantages et ses inconvénients, de bien connaître ce qui est proposé sur le territoire en termes de nombres de places, d'amplitude horaire, de localisation géographique, et pourquoi pas de réfléchir à une garde mixte entre individuel et collectif », ajouta-t-il.

« Nous invitons les jeunes parents à consulter en première démarche le Relais Petite Enfance pour connaître toute l'offre existante. »

mode de garde collectif s'adressaient directement aux multi-accueils du territoire. « Désormais, nous invitons les jeunes parents à consulter en première démarche le Relais Petite Enfance pour connaître toute l'offre existante, en individuel comme en collectif et en privé comme en public », indique Mickaël Denis, responsable du service Animation-Jeunesse. Que la famille ait déjà une première idée ou non du mode de garde qu'elle désire, cette première étape est particulièrement éclairante pour les parents. « Entre l'image que l'on se fait d'un mode de garde et la réalité, il peut y avoir un décalage. Ce

Recueillir les besoins

Du côté de la collectivité, la mise en place du guichet unique est par ailleurs un précieux outil d'aide à la décision. « Le Relais Petite Enfance a vocation à être un observatoire de la Petite Enfance en Sud-Est Manceau. Grâce à cette mission renforcée, il sera davantage en mesure de recueillir les besoins des usagers et de les relayer d'une part aux professionnels afin qu'ils adaptent leur offre, d'autre part à nous, élus, pour que nos choix politiques soient éclairés et pertinents », apprécie Sonia Lebeau, vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse.

Accéder au service

De manière concrète, les parents peuvent consulter Amélie Besnard et Karine Gasnerie, les animatrices du Relais Petite Enfance, du lundi au vendredi à l'hôtel communautaire à Parigné-l'Évêque, et désormais également le jeudi après-midi au Centre Rabelais à Changé. Le service est gratuit. Une fois cette étape d'information passée, les familles seront invitées à s'adresser à la structure et/ou le (la) professionnel(le) de leur choix pour poursuivre leurs démarches. ☺



INVITATIONS AU VOYAGE

PLUS D'UNE DIZAINE DE CONCERTS GRATUITS ET OUVERTS À TOUS LES PUBLICS SONT ORGANISÉS PAR L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE CITÉZARTS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE. ZOOM SUR 2 DATES QUI PROMETTENT DE VOUS FAIRE VOYAGER, GÉOGRAPHIQUEMENT ET MUSICALEMENT !

Le 25 mai à 20h30 à l'église de Parigné-l'Évêque, une nouvelle édition des Z'arcoustiques vous propose d'embarquer pour l'Amérique du Sud. « *Le principe des Z'arcoustiques est de proposer un concert de musique non amplifiée, avec la venue d'un groupe professionnel dont la première partie est assurée par des élèves de CitéZarts* », explique Denis Fontana, directeur de l'école de musique. Cette année, le trio tourangeau Pica Pao sera l'invité d'honneur.

« **Par les rythmes, les mélodies et leur timbre de voix, ils nous emmènent dans leur univers ensoleillé.** »

De l'Amérique du Sud...

« *Pica Pao, ce sont 3 jeunes musiciens, un guitariste et chanteur, une flûtiste et un percussionniste, qui interprètent de la musique brésilienne. Par les rythmes, les mélodies et leur timbre de voix, ils nous emmènent dans leur univers ensoleillé. Préparez-vous à changer de décor !* », annonce avec enthousiasme le directeur.

« *Par rapport à la musique européenne, la musique brésilienne présente des harmonisations différentes. Au niveau instrumental c'est également intéressant : la guitare occupe une grande place, et le set de percussions n'est pas le même que dans nos ensembles français* », ajoute-t-il. Toutes les chansons seront par ailleurs interprétées en portugais. Les élèves de CitéZarts, eux, proposeront des morceaux issus du répertoire sud-américain. Tango, samba, salsa, bossa nova, les possibilités et les styles sont nombreux. « *Aux enseignants et leurs élèves de choisir ce qui leur parlera le plus* », dit-il.

... Aux styles musicaux

Si vous n'êtes pas disponible le 25 mai, rendez-vous la semaine précédente, le 18 mai, pour le concert de fin d'année des élèves de CitéZarts, le Multissons, au Centre Rabelais à Changé. Cette fois, le voyage ne sera pas géographique mais stylistique. « *Les styles musicaux sont notre thème pour l'année 2023-2024. Afin de l'illustrer, le morceau « seven nation army » sera notre fil rouge, il sera interprété plusieurs fois au cours de la soirée dans des esthétiques différentes* », révèle Denis Fontana. L'occasion pour le public de ressentir des émotions variées sur un thème musical pourtant identique. « *Par ailleurs, même s'il s'agit d'un concert d'élèves de fin d'année, celui-ci sera pensé comme un véritable spectacle avec mise en scène* », promet le directeur. Venez nombreux les écouter et voyager avec eux !



18 mai

Multissons à 20h30
au Centre Rabelais à
Changé.



25 mai

Z'arcoustiques à 20h30
à l'église de
Parigné-l'Évêque.



réserver

Les concerts sont gratuits mais la réservation est obligatoire. Plus d'infos sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre Ici », « CitéZarts ».



Plus d'infos en vidéo sur www.cc-sudestmanceau.fr



3 QUESTIONS À...

ELISABETH BARNABÉ, GÉRANTE DE PARIGNÉ CHEVAL AVENTURES

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE ACTIVITÉ ?

Nous proposons de la randonnée équestre à des petits groupes de 4 ou 5 personnes que nous emmenons sur des parcours en étoile autour de Parigné-l'Évêque et de notre gîte ou sur des randonnées d'un ou plusieurs jours en Sarthe, surtout dans la partie Sud-Est, ou même dans d'autres régions de France. Dans tous nos circuits, nous tenons à mêler nature et découverte des richesses locales car la notion de tourisme équestre est très importante pour nous. Notre maître mot, c'est le confort : confort du cheval qui doit travailler dans de bonnes conditions mais aussi confort du cavalier qui trouve chez nous un séjour personnalisé et tout compris. Et c'est une formule qui fonctionne depuis 10 ans maintenant.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CES 10 ANNÉES D'ACTIVITÉ ?

Elles sont passées très vite ! J'habitais en région parisienne et je passais mon diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Équestre avec un projet d'installation en tête quand Bruno Sieper m'a proposé de prendre la suite de Parigné Cheval Aventures. J'ai quitté mon emploi et je suis arrivée en janvier 2014, très soutenue par Bruno dans un premier temps pour prendre en main l'entreprise, découvrir les chevaux et les chemins. Et puis, petit à petit, nous avons pu apporter notre touche personnelle en créant notamment de nouveaux circuits de randonnée. Chaque année, sort une randonnée surprise qui permet de découvrir de nouveaux chemins et du patrimoine souvent méconnu. Nous avons ainsi emmené des gens au château du Lude ou dans la cité Plantagenêt.

VOUS ALLEZ FÊTER ÇA ?

Bien sûr ! Nous proposons, cette année, 10 destinations à redécouvrir qui correspondent aux parcours que nous avons créés au fil des ans : Grammont, Loudon, Segrais, la citadelle des anges à Téloché ou encore la forêt de Bercé. Et bien sûr, une nouvelle rando surprise en avril ! Certaines sont d'ores et déjà complètes mais toutes seront assurées car les inscriptions ont bien démarré ! Nous aimerions aussi pouvoir organiser un événement où nous pourrions inviter tous nos clients à se rencontrer et à partager leurs souvenirs de randonnée.

Infos sur parigne-cheval-aventures.com

15-19 MAI

Exposition « Autour de l'Afrique » à la bibliothèque de Challes.

Infos sur mairiedechalles.fr

19 MAI

Randonnée La Challose avec différents circuits de randonnées VTT et pédestres pour s'adapter au niveau de chacun.

Infos sur mairiedechalles.fr



25 MAI

2^e édition des Z'Arcoustiques à l'église de Parigné-l'Évêque, avec le groupe de musique brésilienne Pica Pao. Gratuit.

Infos sur cc-sudestmanceau.fr

25 MAI

Spectacle de théâtre interactif « On n'était que deux » de la compagnie Non Obsolète au Centre François Rabelais à Changé.

Infos sur [Facebook culturerabelais](https://www.facebook.com/culturerabelais)



26 MAI

4^e édition de Brette Classic à Bretteles-Pins. Exposition de véhicules anciens et animations au programme.

Infos sur brette-animation.com

01 JUIN

Just Gospel et Sin'Saya, chœurs de CitéZarts, en concert à la salle polyvalente de Brette-les-Pins. Gratuit.

Infos sur cc-sudestmanceau.fr

08 JUIN

Concert intimiste Church Tour par l'école de musique CitéZarts à l'église de Saint-Mars-d'Outille. Gratuit.



[Infos sur cc-sudestmanceau.fr](http://www.cc-sudestmanceau.fr)



15 JUIN

Concert de chant Church Tour par les classes de chant et le chœur Mélopée de CitéZarts à l'église de Challes, sur le thème de la musique sacrée. Gratuit.



[Infos sur cc-sudestmanceau.fr](http://www.cc-sudestmanceau.fr)

22 JUIN

La ville de Changé célèbre la Fête de la Musique.



[Infos sur ville-change.fr](http://www.ville-change.fr)



29 JUIN

Concert en plein air interprété par l'harmonie de Saint-Mars-d'Outille et le chœur Just Gospel dans la cour de l'ancien presbytère à Saint-Mars-d'Outille. Gratuit.



[Infos sur cc-sudestmanceau.fr](http://www.cc-sudestmanceau.fr)

30 JUIN

Les associations vous mettent au défi lors des Olympiades Parignéennes au complexe sportif de Parigné-l'Évêque.



[Infos sur parigneleveque.fr](http://www.parigneleveque.fr)

13 JUILLET

Célébration de la Fête Nationale à Brette-les-Pins, Challes et Parigné-l'Évêque avec feux d'artifice et bals populaires.



[Infos sur les sites des mairies](#)



3 QUESTIONS À...

PAULINE CAPPOEN, COORDINATRICE SOCIO-CULTURELLE AU CENTRE FRANÇOIS RABELAIS

LE CENTRE RABELAIS PROPOSE UN RENDEZ-VOUS BAPTISÉ « LES JEUDIS DE PANURGE ». DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce sont des concerts mensuels, d'octobre à avril, qui proposent de découvrir des talents de la scène locale. Le format a été lancé en 2020, après les confinements liés au COVID, pour soutenir les jeunes artistes sarthois et leur offrir des conditions de représentation professionnelles : un régisseur, une scène avec du matériel et bien sûr du public. Il nous arrive également d'accueillir des groupes plus expérimentés pour la sortie d'un nouveau projet, nouvel EP ou sortie de résidence. Cette mise à disposition de la salle Panurge leur permet ensuite de valoriser leur travail auprès d'autres scènes locales, ou non.

QUEL EST LE POINT FORT DE CES RENDEZ-VOUS ?

Sans hésiter, l'ambiance intimiste et conviviale. Intimiste grâce à la taille de la salle Panurge et du public forcément plus restreint, et convivial par les échanges et la proximité avec les artistes. Depuis décembre, nous proposons aussi une petite restauration autour de variations de croque-monsieurs et une buvette pour permettre aux artistes d'échanger davantage avec le public après le concert. L'autre point fort c'est la diversité de la programmation. Cette année, nous avons proposé à la fois de la chanson à texte, de la pop, du rock, de la musique du monde... Comme les rendez-vous sont au chapeau pour les artistes, le public ose davantage essayer des choses inconnues.

LA PROGRAMMATION 2023-2024 S'EST ACHEVÉE LE 11 AVRIL. BILAN ?

Les jeudis de Panurge ont leur public fidèle et l'arrivée de la restauration a vraiment ajouté quelque chose à l'esprit des rencontres. Le format afterwork, 19h00-20h30, plaît beaucoup. Et puis, nous avons eu encore cette année de belles découvertes. Les jeudis de Panurge redémarreront en octobre. Les artistes peuvent postuler pour la prochaine saison en me contactant par mail à culture@lerabelais.org et en joignant des vidéos permettant de découvrir leur travail.



[Infos sur sur la page Facebook Culture Rabelais](#)



DANS LES COULISSES DE « CONSTRUISONS ENSEMBLE »

ALORS QUE LA DEUXIÈME ÉDITION DE CONSTRUISONS ENSEMBLE S'EST DÉROULÉE PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER, CETTE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ARTISANAUX SEMBLE AVOIR TROUVÉ SON PUBLIC GRÂCE À L'IMPLICATION DE PLUSIEURS SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE BÉNÉVOLES.



MANUTENTION

Les différents ateliers de découverte sont accueillis dans le garage de l'Hôtel communautaire, libéré pour l'occasion.



ENTREPRISES

Les entreprises du territoire se prêtent également au jeu et n'hésitent pas à faire découvrir leurs métiers et savoir-faire aux jeunes participants.

« Les métiers de l'artisanat sont encore trop souvent méconnus des jeunes en phase d'orientation. Cet événement, co-organisé par le service Emploi-Formation et le service Enfance-Jeunesse, permet d'ouvrir une porte vers la découverte de ces métiers », expliquent Nathalie Morgant, Conseillère déléguée à l'Emploi-Formation et Sonia Lebeau, vice-Présidente Petite Enfance, Enfance, Jeunesse. Pour assurer la réussite des semaines organisées, les services doivent mobiliser à la fois participants et bénévoles formateurs.

Mobiliser les participants

« L'objectif des semaines Construisons enSEMBle, c'est d'ouvrir des possibles à des jeunes qui s'interrogent sur leur orientation », indique Frédérique Bouglé, conseillère Emploi-Formation. Le projet est ouvert aux jeunes de 14 ans et plus, habitant le territoire. Les inscriptions se font en partie de manière spontanée de la part des adolescents mais aussi grâce à la collaboration de la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle qui accompagne les 16-25 ans en matière d'emploi et de formation. En complément des différents ateliers découverte menés par les bénévoles, les services communautaires proposent des visites d'entreprises locales ainsi qu'un temps consacré à de l'information sur l'orientation et l'emploi.

Fédérer des bénévoles

« Pour que le projet soit une réussite, il fallait que nous mobilisions des habitants

bénévoles en mesure d'apporter des connaissances techniques aux participants », ajoute Mickaël Denis, respon-

« L'objectif [...] c'est d'ouvrir des possibles à des jeunes qui s'interrogent sur leur orientation. »

sable Enfance-Jeunesse. Après un appel à participation, 8 personnes se sont manifestées. Ce sont elles qui assurent l'encadrement des différents ateliers et qui guident les jeunes dans la conception et la réalisation de leur pièce finale, conçue à partir des apprentissages réalisés. En amont de chaque semaine Construisons enSEMBle, l'équipe communautaire du projet rencontre les bénévoles pour construire le programme et les différents ateliers proposés. « Notre crainte, au départ, était de ne pas réussir à tisser une relation avec les jeunes pendant les ateliers mais la réussite de la première semaine a balayé nos doutes et nous avons tous re-signé pour les suivantes », confie un bénévole. ☺

À quoi servent les impôts ?

C'EST QUOI, UN IMPÔT ?

Un impôt est une somme d'argent que les **contribuables** doivent obligatoirement verser à une administration publique (l'État, les **collectivités locales**) sans recevoir de contrepartie. L'impôt est généralement calculé en fonction de la richesse de celui qui le paie : le montant de son salaire, ou bien la taille et la valeur de la maison qu'il possède... Ceux qui ont moins paient moins, ceux qui ont plus paient plus.



**L'AVIS DE MAËL
CHANGÉEN,
11 ANS :**

Même si ça coûte cher à nos parents, les impôts sont importants car ils permettent de payer des services pour tout le monde. Ils permettent l'égalité.



Solution du jeu : contribuable (K' - on - tri - but - A - bleu)

QUELS IMPÔTS TOUCHE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Certains impôts sont touchés par l'État, d'autres par les collectivités locales. La **Communauté de Communes** du Sud-Est Manceau, elle, touche une partie de la **taxe foncière** sur les terrains bâtis et non bâtis, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la cotisation foncière des entreprises et la taxe pour financer la gestion des milieux aquatiques (les rivières et plans d'eau) et la prévention des inondations. Ces impôts sont très importants, puisqu'ils représentent environ 40% de l'argent dont elle dispose pour financer les dépenses inscrites à son **budget**, qui s'élève, pour le fonctionnement quotidien des services, à plus de 12 millions d'euros en 2024.

QUE FINANCENT LES IMPÔTS ?

Les impôts servent à faire fonctionner tous les services publics dont on bénéficie au quotidien : le ramassage des poubelles, l'entretien des routes, les crèches et accueils de loisirs, l'enseignement de la musique... Beaucoup de ces services sont gratuits, certains sont payants mais le prix que l'on paie ne représente qu'une petite partie de ce qu'ils coûtent. L'intérêt des impôts, c'est de permettre à tous les habitants, quel que soit l'argent qu'ils possèdent, d'avoir accès à ces services.

Lexique :

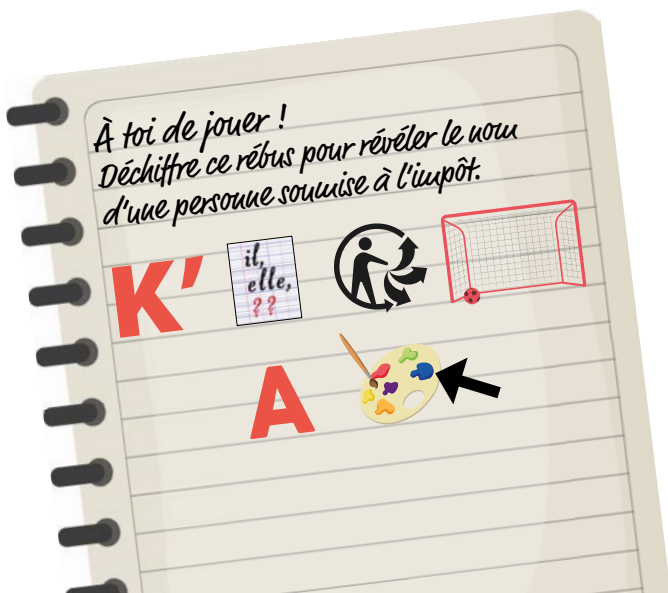
contribuables : ce sont ceux qui contribuent, qui paient l'impôt.

collectivités locales : administrations publiques qui gèrent des missions sur un territoire, comme la Commune, le Département et la Région.

Communauté de Communes : villages qui se regroupent pour travailler ensemble. Ici, en Sud-Est Manceau, la Communauté de Communes regroupe les villages de Brette-les-Pins, Challes, Changé, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé.

taxe foncière : impôt qui est basé sur le terrain (on dit le foncier) qu'on possède.

budget : document récapitulant l'ensemble des dépenses que l'on doit faire et des ressources dont on dispose pour les payer.





Les festival acoustique du Sud-Est Manceau Z'arcoustiques

Première partie assurée par les élèves de CitéZarts

Et ensuite le trio



**PICA PAO ET
LA MUSIQUE SUD
AMÉRICAINE**

Samedi

25 Eglise
De
Parigné-L'évêque

Mai

20H30

